



Léon, le 12 février 2014

AG Happysong

PV de l'assemblée générale du 12 février 2014 à Léon

1 Ordre du jour de l'AG du 12 février 2014

- Rapport moral de l'exercice 2013,
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2013,
- Quitus au trésorier,
- Approbation du budget pour l'exercice 2014,
- Fixation du montant des nouvelles cotisations,
- Prestations d'HAPPYSONG dans le courant de l'année 2014,
- Election de 3 administrateurs (3 sortants : C. Mathieu, JP. Babut, JP. Garbay)
 - Restent élus :
 - Pour 2 ans : C. Duprat, C. Boutin, D. Lheureux
 - Pour 1 an : D. Chappaz, P. Dubos, L. Brassens
- Questions diverses.

2 Délibérations

En date du 23 janvier 2013 à 20h

Conformément aux statuts l'assemblée générale annuelle s'est réunie dans la salle de répétition, 20 présents, la liste émargée est jointe au PV. Le quorum étant atteint l'AG peut délibérer. Le Secrétaire soumet l'ordre du jour repris au §1, ci-dessus.

2.1 Rapport moral :

Nous nous retrouvons aujourd'hui à l'occasion de la quatrième Assemblée générale de Happysong sous sa nouvelle forme. Cela fait aujourd'hui quatre ans, en janvier 2010, que nous avons décidé de relancer notre chorale et de nous adjoindre un nouveau chef de chœur.

Je ne dirais jamais assez le bon choix que nous avons fait en décidant de « prendre à l'essai » Charles-Henri début 2010. Si nous en sommes là aujourd'hui c'est en très grande partie grâce à lui.

Lors de notre Assemblée Générale 2012, nous avons admis qu'il était temps pour la chorale de se lancer dans le grand bain des concerts en solo, que nous n'avions réalisé jusqu'alors que dans le cadre douillet de notre soirée Jazz/Tapas et du repas des anciens de Léon. 2013 devait être l'année de notre grand « deuxième » départ. Nous commençons à avoir un répertoire qui, avec l'aide active de Charles-Henri, devait nous permettre ce challenge.

En regard de notre année 2013, je pense que nous avons atteint cet objectif, nous aurions pu faire plus mais c'est une première marche de l'escalier qui nous mènera à la gloire que nous avons escaladé (sans savoir combien d'étages il nous faudrait monter pour arriver à cette gloire d'ailleurs).

Nous avons organisé notre concert de printemps à l'église de Léon, puis au début de l'été à l'église de Moliets en solo, avec une première partie de Charles-Henri, et enfin notre rassemblement de chorales en novembre avec Fa Si La Cante de Magescq et Entre Deux Chants de Dax que nous connaissons bien maintenant. Pour finir nous avons chanté lors de l'apéritif du repas des anciens de Léon, début décembre, avec toujours autant de plaisir ... des papilles surtout.

Pas de concert lors de la soirée de Jazz/Tapas cette année. Pas de Téléthon sur Léon cette année aussi donc pas de concert.

La vie associative de notre chorale n'a pas suivi le même parcours, vous vous en êtes bien rendus compte. Pas assez de Conseils d'administration, pas assez de contact suivi avec nos chorales amies, pas assez de propositions de manifestations permettant de nous donner des moyens financiers de poursuivre notre activité sans regarder toujours le côté de nos finances.

Le CA préparatoire à cette Assemblée a acté tout cela et je vous ferai part des quelques pistes que nous comptons engager en 2014 afin que notre vie associative redevienne plus active.

Pour le deuxième point à l'ordre du jour, je dois laisser la parole à notre trésorière et à nos commissaire aux comptes afin qu'il nous donne le détail de nos finances. L'augmentation de notre cotisation sur 2013 a-t-elle porté ses fruits ? Le vote de notre budget 2014 sera également un point important de ce chapitre.

Le renouvellement du tiers sortant du CA clôturera la réunion avec je l'espère de nouvelles candidatures sur l'instant. La discussion lors du dernier CA a été animée afin de trouver le meilleur moyen de relancer l'activité associative de la chorale. C'est le premier CA qui aura lieu à l'issue de cette AG qui décidera mais dès à présent je peux vous annoncer que la composition du bureau sera plus « collégial » en ce sens ou il y pourrait y avoir un doublement de tous les postes (Coprésidence, vice-président, adjoints en secrétariat, en trésorerie ...). Ceci devrait nous permettre de mieux répartir les tâches à réaliser régulièrement pour avoir une activité soutenue tout au long de l'année.

Parmi les nombreux points positifs, je tiens à faire remarquer l'investissement de chacun lors des concerts, par leur présence déjà (très peu d'absents à chaque fois et bien excusés). Mais également notre côté festif que nous reconnaissons les autres chorales et que nous aimons bien cultiver.

Plus de sérieux dans l'apprentissage de nos partitions, une présence un peu plus assidue lors de répétitions tout au long de l'année (et pas seulement avant un concert) nous feront gravir, j'en suis persuadé deux marches d'un coup de notre escalier vers la gloire en cette année 2014.

Merci de la confiance que vous m'avez accordé ainsi qu'à tous les membres du CA et plus particulièrement aux membres du bureau de l'association.

Que vive (que dis-je « que chante ») la chorale Happysong. En 2014.

2.2 Rapport financier :

2.2.1 Comptes 2013 :

La comptabilité de notre association a connu des difficultés au cours de l'exercice 2013.

La défection inopinée de la précédente Trésorière en mars dernier a contraint le CA à pourvoir rapidement le poste rendu vacant. Christiane Mathieu, a du reprendre « au vol » la comptabilité de l'association et le Bureau remercie son engagement. Malheureusement pour la chorale et heureusement pour elle, Christiane Mathieu a intégré un nouveau job à Anglet en fin d'année dernière et la rend peu présente désormais sur Léon et par voie de conséquence au sein de la chorale. Christiane indique avec regret et tristesse son obligation de s'éloigner d'HappySong, au moins temporairement, pour ces raisons géographiques et in fine de disponibilité. (Christiane fait partie du tiers sortant du CA, le poste de Trésorière sera donc à nouveau à pourvoir.)

Cette situation n'est pas sans conséquence sur la présentation des comptes. Trois points sont mis en évidence :

1. Au niveau des charges, le salaire et les charges afférentes à la rémunération de décembre de CHR ne sont pas intégrés au compte de résultat 2013, car encaissés en janvier, pour un montant de 315€
2. Au niveau des recettes, il s'avère que tous les choristes ne sont pas à jour de leur cotisation
3. Par manque de temps, Christiane n'a pas pu présenter au CA préparatoire de l'AG, le budget 2014.

De ce fait, il sera nécessaire de convoquer une AG spéciale dans les temps impartis pour finaliser la présentation budgétaire.

Néanmoins, la Trésorière présente les comptes pour l'exercice 2013. (cf. pièce jointe annexe 1), les données comptables fournies et vérifiées par nos 2 commissaires aux comptes (Ginette Dupin et Pascale Couturier) permettent à l'AG de constater que le résultat de l'exercice d'un montant de 623.43€, même diminué du salaire chargé de décembre de CHR (315€), reste légèrement positif (308.46€). Le Secrétaire souligne que ce résultat demeure insuffisant pour permettre de disposer en réserve d'une année de fonctionnement, notre objectif clairement annoncé depuis la refondation de notre chorale. Qui plus est, ce résultat est obtenu grâce à la subvention municipale de 1000€. Le Président à cette occasion, remercie Yves Peyres, représentant la Mairie et présent au débat, du soutien de la municipalité à notre endroit. Interrogé sur le maintien de cette subvention, ce dernier indique que le contexte électoral ne lui permet pas de se prononcer sur le maintien de l'aide mais suggère qu'une demande soit faite en avril auprès de la Mairie pour l'année 2014.

Lors de la précédente AG une contribution exceptionnelle de 20€ avait été votée au-delà de 60€ de cotisation de base pour renforcer nos finances. Jazz Tapas n'ayant rapporté en 2013 que 265€. Ce mauvais résultat a été heureusement compensé par 767 € produits par nos 3 concerts. (Léon, Moliets et les Choralies)

Il s'avère donc de renforcer nos recettes par de plus nombreux concerts, CHR confirme cette opportunité notamment à Dax.

Nous ne disposerons du montant de la subvention accordée par la commune qu'en milieu d'année 2014, le Secrétaire propose pour bâtir le budget 2014, de maintenir la contribution exceptionnelle de 20€, voire de l'inclure purement et simplement dans la cotisation pour la passer à 80€. Certains choristes indiquent pour leur part que cette augmentation est trop importante et que l'effort doit être porté sur les concerts comme source de revenus et non sur la cotisation.

Ce point de vue est pris en compte par les membres du CA qui vont préparer la prochaine AG spéciale qui proposera le maintien de la cotisation à 60€ jusqu'à fin juin. Date à laquelle le CA, en connaissance de l'engagement de la Mairie et des concerts prévus à cette époque décidera de l'appel ou non d'une contribution exceptionnelle des choristes. Le Secrétaire souligne qu'un suivi rigoureux des encaissements des cotisations et un nombre grandissant de choristes sont aussi des voies de stabilisation financière, à creuser.

Nonobstant la nécessité de convoquer une AG Spéciale pour présenter le budget 2014, les Commissaires aux comptes proposent à la future Trésorière de réaliser une gestion plus actualisée de la comptabilité avec des postes plus précis sur Excel par exemple ce qui facilitera son travail et le suivi des comptes par les commissaires. Le quitus est donné à la trésorière à l'unanimité de l'assemblée.

2.2.2 Budget prévisionnel 2013 et fixation du montant des nouvelles cotisations

Ce point sera débattu lors de la prochaine AG spéciale.

2.3 Point artistique par CH et échange,

« Déjà quatre ans que nous sommes ensemble, le temps passe vite. J'ai toujours autant de plaisir à venir vous «apprendre » à chanter ensemble. Votre progression est classique, je vous avais dit qu'il fallait laisser du temps au temps, que vos envies de swinguer des airs jazzy ne pouvaient se concevoir qu'avec une phase préparatoire nécessaire à la mise à niveau collective. Nous en sommes là aujourd'hui, vous commencez à prendre votre envol, vous êtes de plus en plus cohérent dans vos concerts. Il faut continuer ce travail de fond, qui vous fera reconnaître comme une chorale à part entière. Mais vous êtes sur la bonne voie, la preuve en est l'arrivée de nouveaux choristes à l'improviste. C'est un signe que le travail paye».

Le Président mentionne qu'il faut accentuer les contacts, les rencontres, les concerts et surtout la communication afin de vous faire connaître et reconnaître. Le reste suivra, c'est sûr cf ; proposition de constitution de groupes de travail dédiés.

2.4 Election du tiers d'administrateurs sortants,

Election à l'unanimité de 3 membres du CA pour compenser le départ du tiers sortant : C. Mathieu, JP. Babut, JP. Garbay
Catherine CLERCGIRARD,
Jean-Paul BABUT,
Jean-Pierre GARBAY.

Les membres du Bureau indiquent la volonté de « doubler » les postes de Président, Secrétaire et Trésorière.

Le Secrétaire propose comme lors de la préparation de Jazz Tapas, de créer 3 Groupes de Travail autour d'un membre du CA dont la mission sera, pour le groupe:

1. **CONCERTS**, de rechercher des propositions de concerts (lieux, dates...) soit en solo soit avec d'autres chorales. Ce groupe devra identifier, assurer et maintenir le contact et les relations avec les représentants des autres chorales. Conforter la manifestation des CHORALIES LEONNAISES et organiser les concerts liés à notre partenariat avec la commune. (Volontaires : Catherine C, Martine, Pascale...)
2. **COM**, de développer la notoriété de HAPPYSONG, de promouvoir le plus largement possible les événements proposés par la chorale, de faire vivre les outils Internet de diffusion et de partage. (Volontaire : Pascale....)
3. **VIE de la CHORALE**, de maintenir et développer la convivialité au sein de notre groupe, de rechercher de nouveaux choristes, d'être force de proposition en relation avec tous les autres choristes au niveau de notre répertoire. D'être en relation avec les autres associations léonnaises et la municipalité pour impliquer la chorale dans la vie associative léonnaise. (Volontaires : Danielle, Jacqueline ?...)

Cette répartition sera validée et amendée lors du prochain CA qui se réunira le 26 février à l'issue de la répétition. La version validée vous sera transmise en du temps et un appel à candidature et constitution formelle des groupes sera fait lors de l'AG spéciale.

2.5 Questions diverses

La question est posée de la nouvelle législation en matière d'organisation de manifestation avec production de repas. Yves Peyres indique la nécessité de disposer d'un agrément délivré suite à une formation dispensée par le syndicat de l'hôtellerie, type HCCP. Pascale et Catherine C se disent volontaires. Il conviendra d'en connaître le coût ainsi que de s'informer auprès de notre assureur sur leur position en la matière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h40.

Annexe1 :

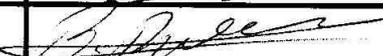
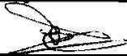
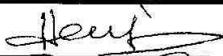
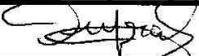
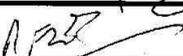
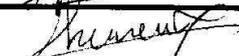
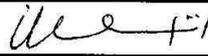
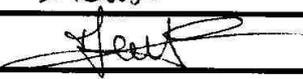
Compte de résultat Happysong 2013			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	1 576,00 €	Salaire Ch ROUX	1 525,22 €
Subvention Mairie	1 000,00 €	Cotisation GUSO	1 459,78 €
Recettes Tapas	1 853,83 €	Soirée Tapas	1 588,83 €
Concert mois de Mai	249,00 €	Choralies	136,84 €
Concert Moliets	276,80 €		
Choralies	378,50 €		
Total Produits	5 334,13 €	Total charges	4 710,67 €
DEFICIT	-	BENEFICE	623,46 €

BILAN 2013

ACTIF	
Banque	2 569,63 €
Caisse	0,00 €
Boulangerie Lesté	-17,00 €
TOTAL	2 552,63 €

PASSIF	
Report du 19/01	1 929,17 €
Excédent	623,46 €
TOTAL	2 552,63 €

Présences AG 2013

NOM	PRENOM	Signatures
BABUT	J.Paul	
BIREMBAUT	Gaby	Excuse.
BOUTIN	M.Catherine	
BRASSENX	Laurent	
BRUCOLIERI	Benoît	
CHAPPAZ	Didier	
CLERCGIRARD	Catherine	C. Clerc Girard
COLLIN	Jacqueline	
COUTURIER	Pascale	
DASILVA	José	
DENIS	Marie	
DUBOS	Philippe	excuse
DUPIN	Ginette	
DUPRAT	Christiane	
FRECHES	Martine	
GARBAY	Tony	Excuse
HERNANDEZ	Odette	
LHEUREUX	Danielle	
MATELOT	Reine	
MATHIEU	Christiane	
MEUNIER	Henri	
PAPAÏS	Jean-Pierre	
RIVES	Anne-Laure	excuse.
Mannielle.	Sylvie	

24.
25